

Bilan PATL - Texte Hermitage - Vivons la forêt

A l'Hermitage, naissance d'un commun forestier d'usages

Fil narratif

Armelle de Vismes, directrice de l'Association Hermitage Expérimentations de janvier 2022 à janvier 2025. Mise en oeuvre opérationnelle du projet

L'Hermitage est un domaine de 30 hectares situé à Autrêches, un petit village de l'Oise limitrophe de l'Aisne. Il a été racheté par un collectif d'entrepreneurs sociaux il y a 8 ans pour y développer diverses activités, notamment d'hospitalité. Nous y accueillons près d'une centaine de groupes par an en séminaire d'entreprise.

Je m'appelle Armelle de Vismes. Je m'occupe depuis 3 ans, avec d'autres, de l'association d'intérêt général active sur le site. Elle propose des activités menées pour et avec les habitants de la vallée de l'Hozière autour du bois, de son café associatif et d'un atelier doté d'un FabLab avec le souhait d'être le plus possible utile à son territoire et ceux qui y vivent. C'est une association qui crée du lien de proximité avec la conviction que c'est dans ces lieux ouverts que se construisent nos communautés de vie et le monde de demain.

Notre bois, le "bois de la justice", fait 20 hectares : il est situé au carrefour des 3 hameaux du village, ce qui en fait une destination toute trouvée pour les promenades du quotidien, entre autres...

Le programme de la Fondation de France nous a permis d'aller à la rencontre et de faire se rencontrer différents usagers du bois et de commencer à poser les bases d'un futur "commun forestier d'usages". Nous avons organisé des ateliers, des événements, mené ensemble des chantiers participatifs... En 2025, nous continuons à avancer avec l'aide d'un Plan Simple de Gestion agréé par l'Etat (2023) et d'une charte d'usages qui pose les règles du vivre ensemble dans ce bois (2024).

Avec nos partenaires de "Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux", nous avons choisi de raconter nos cheminements de manière sensible, en allant à la rencontre des personnes qui font vivre le projet. Cette approche nous a semblé la plus pertinente pour partager la nature du processus humain et social vécu autour du projet de commun forestier d'usages. L'ensemble de ces témoignages a été rassemblé dans un podcast de 50 minutes : le texte qui suit vous en livre les éléments saillants. J'ai en quelque sorte été la cheville ouvrière du commun forestier pendant ces 3 années, facilitant le processus, les interactions entre acteurs et notamment la rédaction de la charte d'usages, avec le soutien d'intervenants extérieurs.

Voici en premier lieu le récit de Jean Karinthe et Jean-Marc Péneau, qui sont à l'initiative du projet d'ouverture du bois et du commun d'usages.

Jean Karinthe et Jean-Marc Péneau, regards croisés

Jean Karinthe, Président de la société coopérative qui gère le foncier de l'Hermitage

Je m'appelle Jean Karinthe, j'ai 50 ans. Je suis l'un des responsables de la reprise du site depuis 2017 et actuellement président de la société coopérative qui gère le foncier de l'Hermitage. Je suis également responsable du développement global du projet. Je connais bien le site et plus particulièrement le bois, que j'ai fréquenté durant une grande partie de mon enfance. Je suis né dans la maison du pavillon de chasse, où mes parents habitaient à l'époque. J'ai des souvenirs d'enfance très heureux dans ce bois, à jouer avec mes copains, à différentes saisons. Je suis donc très attaché à cet endroit. Le bois n'a pas été pris en compte comme un enjeu économique, politique ou culturel par l'équipe précédente qui gérait l'Hermitage. Ce bois avait d'abord été conçu comme un bois de chasse. C'était un ancien champ de bataille, ce qui donne une dimension particulière au type de peuplement et au type de bois qu'on y trouve. Lorsque l'Hermitage a acheté la ferme Saint-Victor, en 1970, ils ont commencé à utiliser le bois principalement pour les besoins des cavaliers qui apprenaient à monter à cheval. Mais ils n'avaient jamais mis en place un plan de gestion pour ce bois, ni procédé à son exploitation, car cela ne les intéressait pas. Ce bois a donc été globalement en libre évolution depuis le développement des années 1920, jusqu'à ce que nous en reprenions la gestion. La première question qui s'est posée était de savoir s'il y avait une opportunité de gérer ce bois et des enjeux de revenus potentiels. Quand on questionne le modèle économique d'un site comme celui-ci, on se demande s'il est possible d'exploiter le bois. Il a fallu trouver de l'expertise, et assez vite, on s'est rendu compte qu'il y avait un autre enjeu, qui était son usage non déterminé par les gens du village, notamment l'accessibilité. Les gens avaient leurs habitudes, et nous avons questionné tout cela. Petit à petit, on s'est rendu compte que c'était un outil intéressant pour le lieu et pour les habitants. La gestion forestière partagée est devenue un sujet central. La question de la chasse est rapidement apparue : fallait-il garder ou non une convention avec les chasseurs du village ? Fallait-il intégrer les chasseurs dans un projet plus large ? Certains anciens de l'Hermitage avaient des appréhensions quant à la chasse. A l'époque, il y avait 3 battues par an autorisées. Le fait que nous reprenions ce site et lui donnions de nouveaux usages a un peu perturbé l'ordre établi. Nous avons dû mettre de l'ordre dans tout ça pour que les chasseurs, comme d'autres types d'usagers, puissent cohabiter de manière respectueuse et harmonieuse. C'est ainsi qu'est né, de manière empirique, le projet de gestion forestière partagée. Plus nous avançons dans ce projet, plus il devient évident que c'est un enjeu important pour l'Hermitage et une expérimentation sociale intéressante.

La rencontre avec Jean-Marc Péneau a donné une légitimité à notre démarche. À la base, je n'étais pas un gestionnaire forestier ni un expert dans ce domaine. Il fallait quelqu'un pour me guider, pour me dire ce qui était faisable et ce qui ne l'était pas, et c'est ce qu'a fait Jean-Marc. Il a pris en charge l'enjeu de la gestion de ce bois, avec son expertise technique. Cela a changé les choses, car nous avons commencé à dialoguer, et ce dialogue a permis de débattre de l'ensemble des usages du bois.

Jean-Marc Péneau, expert forestier

Je suis Jean-Marc Péneau, j'ai 62 ans et je suis expert forestier. Je travaille à mon compte et m'occupe des forêts pour les particuliers ou les personnes morales. J'étais président bénévole de la caisse locale du Crédit Agricole lorsque j'ai découvert le projet. L'Hermitage a gagné une aide financière pour acheter un broyeur destiné à nettoyer le bois. Curieux de nature, j'ai rencontré l'équipe et décidé de les accompagner, car c'était un projet qui me parlait, notamment dans la gestion du bois. Le projet semblait utopique au départ, mais les gens impliqués étaient réalistes, très professionnels et complémentaires dans leurs missions. Ils avaient une approche très concrète et bien étudiée, tant sur le plan technique que budgétaire. En même temps, l'équipe était diverse, avec des personnes venues de milieux assez variés, aussi bien de Paris que de régions éloignées. Il y avait un intérêt particulier pour ce lieu, qui offrait des possibilités uniques. Au début, le bois était vu comme une simple annexe à d'autres projets, mais Jean a rapidement compris que le bois pouvait créer du lien social. L'Hermitage offrait une opportunité unique : un lieu avec un bois, contrairement aux tiers-lieux urbains. Le défi était de transformer cet endroit un peu abandonné en un espace structuré pour des usages clairs. Nous avons lancé l'idée d'un "commun forestier", même sans savoir que ce terme existait à l'époque.

Jean Karinthi Un des principaux sujets de discussion a été avec lui autour de la régénération du bois. Il y a plusieurs manières d'envisager les choses, mais Jean-Marc nous a tout de suite mis au diapason en nous disant que dans ce petit bois il fallait des "jardiniers" et non des grands chantiers forestiers, qu'il n'y avait pas grand chose à en tirer économiquement. Et c'est là qu'est la rencontre en fait : c'est d'avoir quelqu'un qui est dans le réel, dans l'expérience et dans la responsabilité et qui en même temps adhère à notre projet qui est de partager le bois en d'en faire un espace innovant socialement. **Jean-Marc Péneau** Ce qui m'intéresse dans la gestion des forêts, c'est avant tout les relations humaines. Les bois, à mon sens, sont à l'image de leurs propriétaires, qu'il s'agisse de collectivités, de personnes morales ou physiques. Ils reflètent l'histoire de plusieurs générations. À l'Hermitage, il ne s'agissait pas d'une famille, mais d'utilisateurs aux intérêts variés. Il faut absolument être d'accord sur les objectifs avant de mettre en œuvre des programmes dans un bois. Le défi était de parvenir à un consensus pour développer un projet qui convienne à tout le monde. **Jean Karinthi** Et le deuxième sujet, cela a été effectivement d'intégrer la démarche dans beaucoup plus grand. C'est là que la rencontre avec PATL a pris tout son sens : ce qu'on vit ici, est-ce que cela résonne avec d'autres types de pratique, d'autres types d'usages, d'autres types de communs ? Ce programme est arrivé au bon

moment. Il nous a aidés à mieux structurer notre projet, à intégrer de nouveaux usagers et à inscrire notre démarche dans un cadre collectif de gestion des communs. **Jean-Marc Péneau** En trois ans, l'Hermitage est passé d'un lieu de conflits à un modèle en France. Nous avons signé une charte des communs en avril dernier, et cet engagement sera bientôt présenté dans le sud de la Loire. L'Hermitage est en train de s'imposer comme un exemple à suivre, tant pour la gestion des bois que pour les relations sociales mises en place au fil de ces trois années. Le point le plus marquant de tout cela a été la manière dont nous avons abordé les relations humaines, qui sont passées de conflits à des partenariats. C'est un savoir-faire unique à l'Hermitage : partir d'un conflit, arriver à un compromis et, au final, faire la fête ensemble. C'est d'ailleurs un des aspects les plus beaux du projet : des personnes aux opinions très différentes se retrouvent autour de la même table, comme ceux qui étaient contre la chasse et ceux qui y participaient. Cela montre qu'il est possible de dépasser nos divergences, d'apprendre à travailler ensemble, même après seulement quelques années. En 40 ans de pratique, je n'ai jamais vu une telle transformation, c'est un modèle de compromis. **Jean Karinthi** Le programme PATL a vraiment été un catalyseur pour nous. Il nous a permis de mettre en place des événements, de favoriser la concertation, et de commencer à créer une vraie communauté autour du bois. Cependant, je dirais qu'on est encore au début du chemin. Même si des bases solides ont été posées, il reste beaucoup à faire pour pérenniser ces usages dans le temps. Ce que nous avons bien compris, c'est qu'il faut du temps pour que les gens apprennent à pratiquer ensemble. Il nous faut encore structurer durablement ces usages, solidifier la charte des usagers et nous assurer que toutes les pratiques deviennent naturelles au fil du temps. Ce n'est pas un processus rapide, et il faudra encore beaucoup de travail pour que tout soit bien intégré. En trois ans, beaucoup de choses ont évolué. Nous avons créé une communauté autour du bois, mis en place un agenda rythmée par les saisons : trail, battue annuelle de chasse, et d'autres événements. Mais ce n'est que le début. Nous avons encore beaucoup à faire, notamment pour inscrire ces usages dans la durée et garantir qu'ils soient pérennes, même après notre départ. Une des priorités pour les prochaines étapes est de mener une évaluation approfondie des freins au développement de la gestion collective des usages du foncier. Il faudra identifier les obstacles, les conflits potentiels, et maximiser les synergies entre les différents usagers du site. Le but est de structurer le projet de manière durable et de faire en sorte que ces usages deviennent une partie intégrante de la vie quotidienne des habitants et des usagers. Mon rêve pour ce bois, c'est qu'il devienne prospère au sens écologique du terme, qu'il continue de se développer, aura suffisamment d'eau pour se régénérer et que nous aurons fait suffisamment bien notre travail pour l'aider à se renouveler de manière durable. D'ici 15 à 20 ans, j'aimerais que les habitants de l'Hermitage soient tellement attachés à ce bois qu'il devienne indispensable pour eux. Mon rêve, c'est qu'on ne puisse même pas imaginer le vendre, même si le projet rencontre des difficultés économiques. Ce bois deviendrait un bien commun tellement précieux que personne ne voudrait le privatiser. Il serait vital pour tous, notamment pour le centre équestre et d'autres usagers. Et si cela arrive, je serai convaincu que nous n'aurons pas perdu notre temps. **Jean-Marc Péneau** Le principal défi qui reste est l'adaptation

du bois au changement climatique. Les sols sont pauvres, les peuplements homogènes, et les essences mal mélangées. En 30 ans, il faudra des peuplements diversifiés et résilients face aux évolutions climatiques rapides. L'arrivée de Planteurs d'avenir est une bonne nouvelle, car cela nous permettra d'acquérir de nouvelles compétences et de lancer des expérimentations. Un autre défi majeur est de transmettre l'amour de la nature aux jeunes générations. Dans ma génération, nous passions du temps dans les bois à observer et dessiner la nature. Aujourd'hui, il est essentiel de faire découvrir la forêt aux jeunes, de les impliquer dans sa préservation, afin qu'ils comprennent son importance et s'en soucient.

Témoignages des usagers

Depuis septembre 2023, l'association est accompagnée par Matei Georghiu, sociologue des organisations, pour former l'équipe à une démarche consciente, construite et objectivée de recherche-action pour l'ensemble de sa démarche sociale. Cela nous a aidés à développer une culture de réflexivité et d'observation participante au sein de l'équipe qui nous permet d'envisager les relations aux différents types d'usagers avec davantage de recul sur nos interactions. Nous apprenons ainsi à relire les événements en étant notamment attentifs à notre posture et notre manière de faire, à interpréter nos éventuelles difficultés non comme des échecs mais comme des enseignements pouvant transformer les sources de tensions en sources de valorisation collective, par l'effet suspensif du jugement de valeur produit par la posture de recherche.

C'est dans cet état d'esprit que nous nous sommes saisis du bilan de PATL. Cela a été une opportunité d'aller au contact d'un échantillon d'usagers pour leur poser des questions permettant de capter l'évolution de leur état d'esprit vis-à-vis du bois et de notre démarche de commun forestier d'usages.

Daniel Flamant, chasseur, bûcheron et bénévole ; Charlène Abraham et Marielle Pimbouen, promeneuses régulières avec leurs chiens, Gwendal Manabre, membre de l'Amap Graines de vies, coureur et initiateur du Trail des Hermites ; Ghislaine Millet, promeneuse retraitée et son mari, Jean-Marc Millet, chasseur ; Claire-Marine Cacères, gérante du centre équestre Saint-Victor ; Laurence Walger, ancienne salariée du CIDR et riveraine ont accepté de nous partager leur expérience du bois.

Je leur ai demandé dans un premier temps depuis quand ils fréquentaient le bois de la justice et pour y faire quoi ? s'ils avaient déjà rencontré des difficultés dans leurs pratiques et activités au sein du bois ? si notre démarche leur avait permis de rencontrer du monde ? s'ils se sentaient faire partie d'une communauté et s'ils avaient le sentiment que collectivement, à travers notre démarche de commun forestier d'usages, nous prenions soin du bois ? Je les ai aussi laissés s'exprimer sur leurs souvenirs et leurs rêves autour de ce bois. Voici quelques extraits de nos échanges, plus largement partagés dans le podcast.

La fréquentation du bois

"Je fréquente le bois de l'Hermitage depuis les années 80, par le côté de la chasse, le côté promenade aussi un petit peu en famille et puis après depuis que ça été repris au niveau de l'Hermitage. J'y suis venu faire du bénévolat en élaguant les chemins de l'Hermitage et couper des arbres qui étaient en position dangereuse, surtout pour les usagers qui venaient s'y promener." Daniel Flamant "Depuis 40 ans, l'été en quad et l'hiver à la chasse, mais bon, on ne vient quand-même pas aussi souvent qu'on devrait, parce que on va aussi beaucoup de l'autre côté, et ici depuis que ça a été racheté, on vient pas semer notre zizanie" Jean-Marc Millet

"Je suis native d'Autrêches donc je connais le bois depuis 40 ans, et avant c'était un bois fermé. La grande différence aujourd'hui c'est que c'est un bois ouvert et cela fait plaisir de pouvoir s'y promener sans craindre de se faire rouspéter parce qu'on est dans le bois. Et donc je viens depuis que l'Hermitage a repris le site. Je viens essentiellement promener les chiens avec des amis." Charlène Abraham "On est arrivé en famille en 2017, pour prendre le centre équestre et relancer les activités qui avaient cessé un an auparavant. Dans les activités, il y a toute une partie liée au handicap avec des séances d'équithérapie, d'équitation adaptée, des cours d'équitation aussi, des stages pendant les vacances scolaires." Claire-Marine Cacères

L'évolution des pratiques et les éventuelles difficultés rencontrées

"Pour moi rien n'a changé, je continue de pratiquer cette cohabitation (avec les chasseurs), ce parcours cette découverte et c'est aussi un terrain d'observation d'évolution de la nature" Laurence Walger

"Moi, rien parce que j'avais l'habitude de venir et j'y viens encore. J'ai pour usage de venir courir dans les bois privés, partant du principe que la forêt est à tout le monde. Par contre je pense qu'il y a beaucoup plus de personnes qui ne venaient pas et qui viennent maintenant." Gwendal Manabre "C'est-à-dire que c'est devenu un lieu privé. Avant, c'était libre d'accès, c'était ouvert à tout le monde. Depuis que c'est repris, nous, on y vient de moins en moins, parce que... comment expliquer ça ? On n'a plus la liberté, quoi, mais on a le respect aussi du lieu par lui-même. Donc on laisse ce lieu aux gens qui le gèrent et puis c'est tout." Jean-Marc Millet "Et avant que ça soit repris par vous, je venais aussi faire des balades, mais jamais toute seule, parce que j'avais un peu peur (...) Et là maintenant, depuis qu'il a été repris, j'y viens pratiquement deux à trois fois par semaine, (...) je trouve que ça a que des avantages depuis que ça a été bien repris et réaménagé. (...) C'est propre, c'est bien entretenu, c'est rassurant, j'y viens toute seule, vraiment sans aucune appréhension, j'ai pas peur. Et puis, c'est reposant." Ghislaine Millet "Cela m'est arrivé une fois au tout début. J'étais avec une copine qui avait un chien et il y avait un chasseur à qui ça n'a pas du tout plu que les chiens soient en liberté et il nous a enguirlandées vraiment de manière pas sympa." Charlène Abraham

“Oui, c’était plus informel parce qu’il y avait moins de monde sur l’Hermitage qui se promenait les jours de chasse et tout ça. On chassait un peu comme on en avait envie : ce n’était pas forcément prévu, on arrivait, on se mettait à chasser et tout. Aujourd’hui, il faut que ça soit bien organisé, bien préparé, en fonction de la sécurité surtout. Il faut savoir que le bois de l’Hermitage il est sur une butte et le village il est tout le tour en contrebas. Donc c’est difficile à chasser, il faut prendre beaucoup de précautions.” Daniel Flamant “Cela se fait assez naturellement parce que finalement, il n’y a pas grand monde en journée, en semaine. Quand il y a des activités liées à Acted, par exemple, au niveau de l’Hermitage, on est prévenus. Dans ce cas-là, moi, je sais que c’est un moment où je n’y vais pas. (...) quand on croise des personnes (...) les promeneurs tiennent leur chien et puis on se croise comme il faut.” Claire-Marine Cacères “Depuis toujours et avant la reprise, l’essentiel de mes relations et du partage de ce bois s’est fait vis-à-vis des chasseurs. Parce que ça a toujours été une co-existence qui a été régulée. (...) j’ai appris à beaucoup respecter justement la manière dont les chasseurs sont intervenus, et la manière dont le respect des alentours et des habitants entourant ce bois était maintenu.” Laurence Walger

Les rencontres, la communication entre usagers et la charte

“Quand je suis dans le bois et que je suis en train de travailler, que je fais le bûcheron, il y a des gens qui se promènent : je m’arrête de travailler et je discute. ça serait d’un autre bois, j’aurais pas l’occasion de rencontrer ces personnes-là. Je suis quelqu’un qui est assez ouvert au dialogue alors j’en profite un peu aussi.” Daniel Flamant

“Vraiment pour le moment aucun souci, tout le monde s’entend bien, il y a de bons échanges et quand on croise quelqu’un justement c’est propice à la discussion.” Charlène Abraham “Je trouve qu’en effet, ce WhatsApp de partage du bois de l’Hermitage permet vraiment une information et une concertation des usagers, des riverains, qui, pour moi, est absolument essentielle.” Laurence Walger “Je trouve que la charte était très intéressante, déjà pour pouvoir réfléchir sur nous-mêmes, sur ce qu’on fait dans le bois, ce qu’on y pratique et si finalement ça respecte aussi les autres usagers.” Marielle Pimbouen “Disons qu’aujourd’hui, il y a une charte qui a été mise en place et qui met tout le monde au courant de ce qui se fait et de ce qui se passe, et les jours où on chasse sont organisés avec l’Hermitage et ça se passe très bien. Je fais bien souvent l’intermédiaire entre Jean et Luc Caron, notre président.” Daniel Flamant “Un travail a été fait pour positionner les différents usagers dans le respect des droits de chacune de ces catégories. Qu’il s’agisse des promeneurs, des habitants, des chasseurs, des sportifs, incluant d’ailleurs le centre équestre, puisque ce bois a toujours été un rayon d’action avec ses pistes cavalières pour les chevaux du centre équestre Saint-Victor. Je pense que cette reprise, on va dire, assure une certaine continuité, peut-être en régulant davantage maintenant l’ouverture et la participation à d’autres catégories de personnes qui sont, de ce fait, mieux préparées et plus incitées à parcourir ce lieu.” Laurence Walger

Sur le sentiment d'appartenance à une communauté

"C'est difficile comme question : est-ce qu'on peut faire communauté autour d'une forêt qui est pour moi un lieu ouvert et à tous ? c'est un peu comme si tu me demandais si je me sens faire partie d'une communauté parce que je respire l'air qui est là ?" Gwendal Manabre

"Oui, parce que je peux être amenée à ce que ça me manque, c'est-à-dire quand ça fait très longtemps... enfin ça fait 2-3 jours que je n'ai pas pu passer au café, ou que je ne suis pas allée dans le bois, eh bien ça me manque. Donc, à partir du moment où ça me manque, c'est qu'on a besoin de ce lien, on a besoin de rencontrer des gens, de se poser. (...). Le mot communauté, c'est à la fois, moi, les gens qui sont dans le bois, à la Mère Mitage, sur ce site, le village entier, le mot communauté c'est tous les villages autour, c'est la vallée d'Hozier. Cette communauté, c'est tous les gens qui contribuent à ce que ça vive. Le sentiment d'appartenance, c'est pas seulement l'appartenance à une communauté d'usagers du bois, mais aussi à un territoire." Marielle Pimbouen "Oui, dans la place qu'on nous donne ou qu'on nous propose en tout cas de prendre, mais c'est vrai que je pense qu'on ne la saisit pas peut-être à sa juste valeur. (...) vraiment par manque de temps et parce qu'on ne peut pas tout faire. (...) on se rend compte qu'effectivement, il y a des efforts qui sont faits pour nous accueillir." Claire-Marine Cacères "Je trouve que c'est un vécu qui est plus connu, plutôt que vécu isolément. Ce vécu-là est plus partagé." Laurence Walger "En faisant partie de la commune, ça fait partie du village. Je pense que c'est quand même bien de venir participer alors qu'on profite aussi du bois pour des tas de choses : aussi bien pour les promenades que pour la chasse. Cela me paraît tout à fait logique qu'on vienne participer à ce genre de travaux." Daniel Flamant

Sur la préservation du bois et sa régénération

"Comme il y a une ouverture plus grande à un certain nombre d'usagers, cette prise de conscience de la nécessité de préserver la santé de ce bois est, j'imagine, davantage partagée." Laurence Walger "On a un ingénieur forestier qui nous dirige, qui nous demande de couper du bois en fonction de ses expériences. Donc on ne fait pas n'importe quoi. Donc automatiquement, le bois, on en prend soin et sa santé aussi : on élimine le bois mort, on élimine les arbres qui penchent ou qui sont prêts à casser, on l'aère. Cela aide la régénération à repousser, à redémarrer. Et en prélevant des animaux — le peu qu'on prélève, parce qu'on n'est pas non plus à faire des gros quotas — les chevreuils, on sait qu'ils aiment les jeunes pousses, donc si on prélève quelques chevreuils, automatiquement cela permet aux sous-bois de repousser." Daniel Flamant

En guise de conclusion (Armelle)

Alors, pourquoi ce récit ? On nous demande souvent quel est notre impact. Peut-on vraiment le partager à ce stade armés de chiffres, de statistiques et d'analyse froide de bonnes pratiques ?

Sans doute, en partie : mais il y a encore un gros travail de recul et d'analyse pour pouvoir par exemple mener une évaluation approfondie des freins au développement de la mise en commun des usages du foncier. A ce stade, ces témoignages racontent peut-être mieux est davantage le processus à l'œuvre, qui a aussi été le mien : la prise de conscience progressive de l'importance de ce qui se vit dans la naissance de ce commun forestier d'usages.

Tout dans ces témoignages et récits nous parle de rencontres, d'incompréhensions parfois mais aussi de fêtes, de moments partagés... en fin de compte, tout simplement de la vie, et de ce qui nous est nécessaire pour la traverser ensemble et la transmettre. Oui, tout ici nous parle de quelque chose de vital, que nos rencontres autour du bois savent nous rappeler. C'est fragile, nous cherchons encore, mais de plus en plus... ensemble... et dans l'action. Et c'est peut-être cela, le pouvoir d'agir en tiers-lieux...